

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	28 août 2025
Numéro	25.371	Heure	22h01

**Auteur-e(-s) :** Fabienne Robert-Nicoud

**Titre :** Plafonnement de financement des MMT

**Contenu :**

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) annonce une moyenne d'utilisation du financement de 80% environ en lien avec l'Ordonnance sur le financement des mesures relatives au marché du travail (MMT).

Nous souhaiterions savoir à quel taux d'utilisation se situe le canton de Neuchâtel, en moyenne, ces dernières années ? Et, si le taux se situe régulièrement à 100% d'utilisation, ce que le canton entreprend, notamment en collaboration avec les autres cantons romands, pour que le montant soit indexé au renchérissement ?

Sources :

[Directive relative au financement des MMT](#)

[Mesures du marché du travail](#)

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Fabienne Robert-Nicoud

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :